

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2005 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Cinq, le 29 Novembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 29 Novembre 2005 à 20 Heures 30, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE,

Secrétaire : Monsieur William NION

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants votants : Madame Éliane CARLES,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Josian VAYRE, André BAUP, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Jacques HUC, Gérard SOULOMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Dominique BILLET, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Robert RAYNAL, Michel DELPOUX (Pouvoir à Éliane CARLES), Max AMIEL, Olivier BRAULT, Gérard POUJADE

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Patrick TRANIER, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, , Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, , Francis CANOVAS, Henri JALBAUD-PUECH, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Elisabeth LARAUD, Pierre CRESPO, Anne-Marie ROSÉ

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Présents (titulaires et suppléants votants) : 32

Votants : 32

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

PUBLIE LE

08 DEC. 2005

N° 7 - 152 / 2005 : ZONE D'ACTIVITÉS : COMPLÉMENT D'ÉTUDES PRÉALABLES À UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT LIEU DIT « LA DARDIÉ » À LESCURE D'ALBIGEOIS

Pilote : Commission Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services
Finances et Budget
Commune de Lescure d'Albigeois

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

La Commune de Lescure d'Albigeois avait lancé, en 1997, une étude sur la possibilité d'aménager une zone d'activités au lieu dit « La Dardié ». Cette étude a été menée par la SEM81 et le cabinet CREHAM.

Dans ses statuts, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit dans son article 10-4-1 : « Les compétences de la Communauté de communes d'Albi Périphérie telles que exercées au 31 décembre 2002 conformément à l'arrêté préfectoral du 13/11/2001 (annexe 1 des présents statuts) sont parties prenantes des présents statuts et à ce titre sont reconnues comme compétences de la présente Communauté d'Agglomération. » La zone de la Dardié en faisait partie.

Cette zone, située en bordure de la RN88, présente une opportunité pour le développement de notre territoire. Toutefois, il convient, en partenariat avec la commune de Lescure d'Albigeois de réactualiser cette étude afin de prendre en compte les modifications intervenues sur le projet d'autoroute A68 et son tracé pour le grand contournement d'Albi. De plus, il faudrait intégrer les préconisations émanant du Schéma Territorial des Infrastructures économiques (STIE), de la charte qualité des Zones d'Activités ainsi que les orientations du projet d'agglomération que vous avez approuvé le 18 Novembre 2003.

L'intérêt communautaire de cette zone d'activités pourrait être affirmé compte tenu du peu de foncier disponible sur notre territoire. L'objectif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de donner les moyens d'organiser une démarche maîtrisée pour le développement de cette zone, en procédant à la réactualisation du schéma d'aménagement et en mettant en place une procédure d'urbanisme opérationnel adapté à l'échelle de l'agglomération et à son évolution dans le temps.

Aussi, il convient de procéder à des études complémentaires pour disposer de l'ensemble des éléments aussi bien techniques, administratifs que financiers nous permettant de définir et d'affirmer l'intérêt communautaire de cette nouvelle zone d'activités et de son opportunité.

En se basant sur l'étude déjà faite par le CREHAM-SEM81 le complément de ces études comprendrait :

1. l'analyse réglementaire
2. les levés topographiques et plan parcellaire

3. l'étude géologique avec reconnaissance des sols
4. l'étude d'insertion
5. l'analyse sommaire du foncier
6. le programme d'aménagement
7. le plan de composition
8. La mise à jour des esquisses des infrastructures
9. l'évaluation des coûts d'aménagement
10. l'évaluation des recettes
11. le bilan financier prévisionnel détaillé.

Le coût prévisionnel de ces études s'élève à 20 000 € HT.

Il convient donc de passer un marché de services d'ingénierie relevant de l'article 29 12 du Code des Marchés et ce sous la forme adaptée.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code des Marchés, articles 28 et 29,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

➤ **APPROUVE** le lancement des compléments d'études préalables sur le secteur « La Dardié » en vue de définir l'opportunité d'y créer une zone d'activités économique et de son intérêt communautaire.

➤ **APPROUVE** la passation d'un marché de services en la forme adaptée.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 Novembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

